



## Traité Baba Kama

### Michna 2 - Chapitre 7

גִּנְבַּעַל פִּי שְׁנַיִם,  
וְטִבַּח וּמָכַר עַל פִּיהֶם אוֹ עַל פִּי שְׁנַיִם אַחֲרַיִם,  
מִשְׁלָם תְּשַׁלְּמוּ אַרְבָּעָה וְחֲמִשָּׁה.  
גִּנְבַּעַל וּמָכַר בְּשַׁבָּת,  
גִּנְבַּעַל וּמָכַר לְעִבּוּדָה זָרָה,  
גִּנְבַּעַל וְטִבַּח וּמָכַר בְּיוֹם הַכַּפּוּרִים,  
גִּנְבַּעַל מִשְׁלָאָבִיו וְטִבַּח וּמָכַר, וְאַחַר כֵּן מֵת אָבִיו,  
גִּנְבַּעַל וְטִבַּח וּמָכַר, וְאַחַר כֵּן הִקְדִּישׁ,  
מִשְׁלָם תְּשַׁלְּמוּ אַרְבָּעָה וְחֲמִשָּׁה.  
גִּנְבַּעַל וְטִבַּח וּמָכַר לְרִפּוּאָה וְלִכְלָבִים,  
הַשּׁוֹחֵט וְנִמְצָא טְרֵפָה,  
הַשּׁוֹחֵט חֲלִים בְּעִזָּה,  
מִשְׁלָם תְּשַׁלְּמוּ אַרְבָּעָה וְחֲמִשָּׁה.  
רַבִּי שִׁמְעוֹן פּוֹטֵר בְּשֵׁנֵי אֵלוֹ.

Celui qui est confondu comme ayant volé [un bœuf ou un âne] par la déposition de deux [témoins], puis qui est reconnu les avoir abattus ou vendus par la déposition de ces derniers ou d'autres [témoins], doit payer « le remboursement de 4 ou 5 fois ».

S'il [les] a volé, puis vendus, pendant Chabbat, s'il [les] a volés, puis vendus pour [être offerts à] un culte étranger, s'il [les] a volés, puis abattus ou vendus, durant le jour de Kippour, s'il [les] a volés à son père, puis [les] a abattus ou les a vendus, et qu'ensuite son père soit mort, s'il [les] a volés, puis abattus, et qu'ensuite il ait consacré [leur chair] pour le Temple...

... [dans tous les cas], il paiera le « remboursement de quatre cinq fois ».

S'il a volé [un bœuf ou un âne], puis qu'il l'a abattu pour guérir [quelqu'un] ou pour [nourrir] des chiens, [s'il l'a volé puis, alors qu'il l'abat, il s'avère être Téréfa, [s'il l'a volé, puis qu'il l'abat, en qualité d'animal « profane », dans l'enceinte du Temple...

... [dans tous les cas], il paiera le « remboursement de quatre cinq fois ».

Rabbi Chimon l'en dispense dans ces deux [derniers cas].



### Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)